

## Deux captures-lâchers de faucons rares au Maroc

Karim ROUSSELON <sup>(1)</sup>, Abdeljebbar QNINBA <sup>(2)</sup> & Patrick BERGIER <sup>(3)</sup>

<sup>(1)</sup> Association Marocaine de Fauconnerie et de Conservation des Rapaces – Rabat (Maroc)  
karim.rousseion@yahoo.fr

<sup>(2)</sup> Université Mohammed V de Rabat, Institut Scientifique, Laboratoire Géo-Biodiversité et Patrimoine Naturel,  
Avenue Ibn Battouta, BP 709 – 10090, Agdal, Rabat (Maroc)  
qninba\_abdel59@yahoo.fr

<sup>(3)</sup> Go-South, 4 Avenue Folco de Baroncelli – 13210 Saint Rémy de Provence (France)  
pbergier@yahoo.fr

Disponible en ligne (Available online) : 2 janvier 2018

---

Récemment, deux cas de capture et de relâcher de faucons rares au Maroc ont été enregistrés. Nous en rapportons ci-dessous les conditions.

### Faucon sacre *Falco cherrug*

Il n'y avait jusqu'à présent que trois mentions de Faucons sacres au Maroc où l'espèce est considérée comme visiteuse accidentelle (Thévenot *et al.* 2003, Bergier *et al.* 2011, 2017) :

- Un individu capturé près d'Essaouira à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Hartert & Jourdain 1923),
- Un jeune capturé à 200 km de Casablanca (localité exacte inconnue) en mai 1963 (Mayaud 1970), et
- Une jeune femelle baguée en juin 2009, suivie par satellite dans son trajet migratoire entre sa Hongrie natale et le Banc d'Arguin en Mauritanie. Elle a survolé l'essentiel de la côte atlantique du nord du Maroc avant de traverser le Sahara Atlantique à l'intérieur des terres puis de rejoindre la côte à Dakhla et poursuivre jusqu'en Mauritanie. Elle fut retrouvée morte peu après, le 24 septembre 2009 dans la région de Dakhlet Nouâdhibou (Dies *et al.* 2011).

**Un oiseau, capturé illégalement le 27 novembre 2017** par des braconniers dans la région de Casablanca avait été saisi par les autorités compétentes le 3 décembre puis confié à l'Association Marocaine de Fauconnerie et de Conservation des Rapaces (AMFCR), qui en a pris soin jusqu'à sa remise en liberté.

Son nourrissage, avec chaperon pour limiter les interactions, réduire au maximum le processus d'appivoisage et conserver le caractère sauvage de l'oiseau, a été effectué à base de Cailles du Japon *Coturnix japonica* d'élevage. L'état général de l'oiseau était tout à fait satisfaisant ; il pesait 675 grammes et a fait l'objet d'un déparasitage interne et externe.

Le Faucon a été bagué (bague ECWP W-1224) puis équipé d'une balise GPS fournie par l'Association Internationale de Fauconnerie – IAF ; cette balise de 22 grammes ne représentait que 3,3% du poids de l'oiseau, conforme aux standards attendus dans ce genre d'opération (moins de 4%). Elle a été installée par l'équipe Ecologie ECWP le 12 décembre dans la région de Missouri puis l'oiseau a été relâché sur le Plateau d'Al Baten (33°12'07"N 03°53'18"W) le 15 décembre, en présence de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts de Missouri.







Le 20 décembre 2017, soit cinq jours seulement après son lâcher, le faucon a malheureusement été retrouvé mort dans le lit de l'Oued Moulouya à la hauteur du village de Megdoul Ouled Dahou (32°56'N 04°07'W). L'autopsie a révélé que son jabot et son tractus digestif étaient complètement vides, laissant supposer que l'oiseau n'avait pas réussi à chasser et à se nourrir. Il ne pesait plus que 550 grammes et avait donc perdu 125 grammes, soit 25 g/jour.

L'oiseau aura ainsi parcouru une distance totale de 165 km. Les données montrent qu'il a été très actif et désorienté les trois premiers jours pour ensuite reprendre sa route migratoire et descendre vers le sud-ouest en longeant l'Oued Moulouya. Le lieu de lâcher différent du lieu de capture ou la présence de la balise sont autant d'éléments qui peuvent expliquer cette mort.

Le taux de décès des jeunes dans la nature est cependant élevé : Prommer *et al.* (2012) ont montré que 50% des jeunes meurent avant le 31 décembre et 70% avant d'atteindre le stade adulte.

Il est probable que le Faucon sacré ne soit pas aussi accidentel au Maroc que ce que les quatre mentions connues jusqu'à aujourd'hui le laissent penser ; les fauconniers, autorisés à prélever quelques faucons pour leurs activités de chasse traditionnelle, disent en capturer de temps à autre durant la période automnale mais cette espèce n'est pas souvent rapportée en raison de la confusion possible, en livrée immature, avec le Faucon lanier *Falco biarmicus erlangeri*.

Cette opération de lâcher d'un Faucon sacré, unique en son genre au Maroc et à laquelle a assisté également un représentant local du HCEFLCD, témoigne de la volonté croissante de cet organisme public de vouloir lutter contre les actes de braconnages et œuvrer pour la conservation des oiseaux de proie, en collaboration avec tous les partenaires compétents et selon le Plan d'Action de la mise en œuvre de la Loi 29.05.



Figure 1. Suivi satellitaire du Faucon sacre relâché dans l'Oriental Marocain le 15 décembre 2017



Figure 2. Découverte du corps intact de l'oiseau le 20 décembre 2017 dans le lit de L'Oued Moulouya



### Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Le Faucon pèlerin présente au Maroc plusieurs sous-espèces (Thévenot *et al.* 2003, Bergier *et al.* 2007) ; certaines sont résidentes (*F. p. brookei*, *pelegrinoides*, *minor* ? et '*atlantis*'), d'autres sont migratrices et hivernantes (*F. p. calidus* et *peregrinus*), cette dernière étant seulement occasionnelle dans le pays.

Un mâle adulte de la race *peregrinus* a été capturé par des braconniers le 1 novembre 2017 dans la Province de Médiouna (33°27'N 07°31'W) ; il était muni sur le tarse gauche d'une bague métallique dorée portant l'inscription 'Museum Zool Helsinki Finland', sur le tarse droit d'une bague bleue portant l'inscription 'C5'.

Cet oiseau avait été bagué dans un nid établi à même le sol dans une tourbière le 14 juillet 2013 dans le nord de la Finlande, à environ 50 km au nord-est de la ville d'Oulu (65°13'N 26°26'E).

L'oiseau fut relâché le jour même par les braconniers grâce aux négociations menées par l'AMFCR.



---

### Bibliographie

Bergier, P. ; Franchimont, J. ; Thévenot, M. & CHM. 2007. Les oiseaux rares au Maroc. Rapport de la Commission d'Homologation Marocaine numéro 12. *Go-South Bulletin* 4 : 77-97.

Bergier, P. ; Franchimont, J. ; Thévenot, M. & CHM. 2011. Les oiseaux rares au Maroc. Rapport de la Commission d'Homologation Marocaine numéro 16. *Go-South Bulletin* 8 : 1-20.

Bergier, P. ; Thévenot, M. & Qninba, A. 2017. *Oiseaux du Sahara Atlantique Marocain*. SEOF, Paris, 359 pp.

Dies, J.I. ; Lorenzo, J.A. ; Gutiérrez, R. ; Garcia, E. ; Gorospe, G. ; Martí-Aledo, J. ; Gutiérrez, P. ; Vidal, C. ; Sales, S. & López Velasco, D. 2011. Observaciones de aves raras en España, 2009. *Ardeola* 58 : 441-480.

Hartert, E. & Jourdain, F.C.R. 1923. The hitherto known Birds of Morocco. *Novitates Zoologicae* 30: 91-146.

Mayaud, N. 1970. Additions et contributions à l'avifaune du Nord-Ouest de l'Afrique. *Alauda* 38 : 27-43.

**Prommer, M. ; Bagyura, J. ; Chavko, J. & Uhrin, M.** 2012. Migratory movements of Central and Eastern European Sakker Falcon (*Falco cherrug*) from juvenile dispersal to adulthood. *Aquila* 119: 111-134.

**Thévenot, M. ; Vernon, R. & Bergier, P.** 2003. *The Birds of Morocco*. British Ornithologists' Union, Checklist series n°20, Tring. UK. 594 pp.

